

durablie.gouv.fr en3.en.dep.dgali@developpement-nature2000@mnhn.fr		natural2000@mnhn.fr
www.developpement-durable.gouv.fr www.mnhn.fr www.basse-normandie.fr	durablie.gouv.fr normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.spn.mnhn.fr
MNHN - Service du Patrimoine Naturel Ministère en charge de l'écologie	DRÉAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine National
Responsable national et européen et scientifique technique	Responsable du site	Responsable du site

1.6 Responsables

- 1.1 Type B (PSIC/SIC/ZSC) FR250079 Chaussey
- 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site 12/01/2014
- 1.4 Date de compilation 30/11/1995
- 1.5 Date d'actualisation 1.6 Responsables

1. IDENTIFICATION DU SITE

1. IDENTIFICATION DU SITE	2. LOCALISATION DU SITE	3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4. DESCRIPTION DU SITE	5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6. GESTION DU SITE
1	2	3	7	11	12

FR250079 - Chaussey

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
 Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)
 communautaire (PSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de



- 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)
Demière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)
ZSC : date de signature du décret arrêté (JO RF) : 01/10/2014
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029961660>

- 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]
Longitude : -1,7861°
Latitude : 48,8525°
2.2 Superficie totale
8286 ha
2.3 Pourcentage de superficie marine
99%

Code INSEE	Région	Couverture (%)
25	Basse-Normandie	

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Département	Couverture (%)
50	Manche	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes	GRANVILLE
50218		

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlan蒂que (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C	Évaluation globale	
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	
Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	<u>1110</u>	58889,53 (77 %)		G	A	C	B	
Estuaires	<u>1130</u>	41,47 (0,05 %)		G	D			
Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	<u>1140</u>	165,89 (0,2 %)		G	A	C	B	
Grandes criques et baies peu profondes	<u>1160</u>	8,28 (0,01 %)	P	D				
Récifs	<u>1170</u>	4147,15 (5 %)	G	A	C	A	A	
Végétation armuelle des laissés de mer	<u>1210</u>	8,28 (0,01 %)	P	C	C	B	C	
Faîses avec végétation des côtes atlantiques et balтиques	<u>1230</u>	24,88 (0,03 %)	G	B	C	C	C	
Prés-salés atlantiques (<i>Glauco-Puccinellietalia mariniae</i>)	<u>1330</u>	8,28 (0,01 %)	P	C	C	B	C	
Dunes mobiles embryonnaires	<u>2110</u>	8,28 (0,01 %)	P	D				
Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	<u>2120</u>	8,28 (0,01 %)	P	B	C	C	C	
Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	<u>2130</u>	X 8,28 (0,01 %)	P	D				
Landes sèches européennes	<u>4030</u>	16,59 (0,02 %)	G	C	C	C	C	

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.



- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Groupe	Code	Nom scientifique	Population présente sur le site					Évaluation du site				
			Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	<i>Tursiops truncatus</i>	w			i	C	G	A	A	C	A
M	1349	<i>Tursiops truncatus</i>	r			i	P	M	A	A	C	A
M	1349	<i>Phocoena phocoena</i>	c			i	C	G	A	A	C	A
M	1364	<i>Halichoerus grypus</i>	w			i	P	G	C	A	B	C
M	1364	<i>Halichoerus grypus</i>	c			i	C	G	C	A	B	C
M	1365	<i>Phoca vitulina</i>	w			i	P	G	D			
M	1365	<i>Phoca vitulina</i>	c			i	C	G	D			
P	1441	<i>Rumex rupestris</i>	p			i	P	P	C	B	A	B
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	C	M	D			
F	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	c			i	P	DD	D			
F	1099	<i>Lampræta fluviatilis</i>	c			i	P	DD	D			
F	1102	<i>Alosa alosa</i>	c			i	P	DD	D			
F	1103	<i>Alosa fallax</i>	c			i	P	DD	D			
F	1106	<i>Salmo salar</i>	c			i	P	DD	D			
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			i	C	M	D			

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m² , females = Femelles reproductrices , males = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , stems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localites = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolation : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition étendue.
- Evaluation globale : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Population présente sur le site				Motivation				
			Taille	Unité	Cat.	Annexe	Dir.	Hab.	Autres catégories		
			Min	Max		I	V	A	B	C	D
B		<i>Phalacrocorax aristotelis</i>		i	P			X		X	
B		<i>Tadorna tadorna</i>		i	P			X		X	
B		<i>Haematopus ostralegus</i>		i	P			X		X	
B		<i>Larus marinus</i>		i	P			X		X	
I		<i>Nucella lapillus</i>		i	P			X		X	
I		<i>Ostrea edulis</i>		i	P			X		X	
M		<i>Delphinus delphis</i>		i	P			X		X	
M		<i>Globicephala melas</i>		i	P			X		X	
M		<i>Grampus griseus</i>		i	P			X		X	
O		<i>Fucus luitarius</i>		i	P			X		X	
P		<i>Asplenium marinum</i>		i	P					X	
P		<i>Geranium sanguineum</i>		i	P					X	
P		<i>Juncus capitatus</i>		i	P					X	
P		<i>Polycarpon tetraphyllum</i>		i	P					X	



P	<i>Romulea columnae</i>	i	P						X
P	<i>Rubia peregrina</i>	i	P						X
P	<i>Rumex rupestris</i>	i	P	X					X
P	<i>Suaeda vera</i>	i	P						X
P	<i>Zostera marina</i>	i	P						X
P	<i>Zostera noltii</i>	i	P						X
P	<i>Dianthus hyssopifolius subsp. <i>gallicus</i></i>	i	P						X
P	<i>Trifolium maritimum subsp. <i>maritimum</i></i>	i	P						X
P	<i>Lithothamnion corallioïdes</i>	i	P						X
P	<i>Phymatolithon calcareum</i>	i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples, adults = Adultes matures , area = Superficie en m², females = Femelles reproductrices , females = Femelles , colonies = Colonies , stems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation :** IV, V : annexe ou est inscrite l'espèce (directive « Habitats »); A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

- Milioux fragiles sensibles (dunes et pelouses) soumis à une fréquentation touristique importante.
- Dynamique d'extension et de fermeture des landes.
- Déplacement des colonies d'oiseaux marins nichées sur les îlots non habitées.
- Peche à pied pouvant induire un appauvrissement progressif des stocks de certaines espèces vulnérables (Paire, Macare par exemple).

: Archipel des îles Chausey :
Vulnérabilité

Les fonds de gravières, sur 45% de la surface du site, sont parcourus par des rûbes et des bancs de sables gravéleux et moyens (39%), sur la quasi-totalité du site. On observe un gradient granulométrique, où les sables sont de plus fins en allant vers la côte occidentale du Cotentin. Les sables fins se retrouvent ainsi à l'est du site, couvrant environ 5% de sa surface. A noter que l'on trouve, à proximité des vasières, des zones de calloïdes, gravières ou sables envasés, couvrant 2% du site.

Les fonds sont essentiellement constitués de sédiments gravéleux et sablonneux, couvrant plus de 90% de l'extension. Les roches couvrent environ 4% du territoire, tout comme les zones à calloïdes, et se concentrent dans la partie sud-ouest du site, au large de la pointe du Grouin. On retrouve également des vases infratitiales, couvrant 1% du site, au nord-est des îles Chausey et au sud vers la pointe du Grouin.

Une grande variabilité des paramètres physico-chimiques (force et direction des courants et de la houle, température, salinité, taux de nutriments) et sédimentologiques, à l'origine de la complexité et de la richesse biologique du secteur.

Le site, en contact avec le littoral oriental nord, le littoral normal orienté ouest et la baie du Mont Saint-Michel, présente un bon état de santé des écosystèmes et des habitats "bancs de sable à marée basse" et 110 "écifs", représentant respectivement 71%, 0,2% et 5% du site.

Zone marine au large des îles Chausey :

Les îles granitiques de Chausey constituent le plus vaste archipel d'Europe. L'amplitude des marées (près de 14 mètres) et les courants marins générant des paysages très variés (multitude d'îlots rocheux reliés par de vastes étendues de sable et de vase offrant de multiples conditions de vie). Favorisée par le climat, une végétation hyper-oceanique s'exprime pleinement sur les dunes et les falaises.

Bien qu'au point 2.5 la superficie marine (non couverte par une région NUTS) indiquée est de 100%, il existe en fait une petite partie terrestre correspondant à l'archipel des îles Chausey. Cette partie terrestre représente un peu moins de 0,1% de la superficie du site.

Archipel des îles Chausey :

Autres caractéristiques du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture	Nom
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %	
N02 : Rivieres et Estuaries soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %	
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppe salées	1 %	
N04 : Dunes, Plages de sables, Macchiai	1 %	
N05 : Galets, Falaises maritimes, îlots	1 %	
N06 : Landes, Broussailles, Recrus, Mâquis et Garrigues, Phrygana	1 %	

4.1 Caractère général du site

4. DESCRIPTION DU SITE



Il sagit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Habitats : La zone marine présente une forte diversité de milieux marins qui font son intérêt écologique. On retrouve notamment en criques et baies peu profondes "Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine" (110). L'habitat "Grandes proportions importante l'habitat "Banc de sable à faible couverture permanente d'eau marine" (110). L'habitat "Grandes proportions et baies peu profondes" (1160) est également présent. En fonction de la nature du substrat, de sa granulométrie, de la proportion de sédiments vaseux et des communautés animales qui y retournent, on distingue un certain nombre d'habitats variés, déclinants ou stabilisés par les zones sablonneuses. Les zones sablonneuses sont héritées de Zostera marina, les grands champs de dunes hydrauliques et les bancs de mer (accumulation d'alluvions rouges calcaires de la famille des Corallinae), dont la végétation écotérique est exceptionnelle, constituant les intérêts majeurs du site. En outre, les herbiers de zostères et des bancs de mer qui constituent des habitats figurant sur la liste des habitats et des espèces en danger de la convention OSPAR.

Mammifères marins : La proximité des zones de repos des Phoques gris au plateau des Moulins (îles anglo-normandes) et de la colonie de Phoques veau-marlin de la Baie du Mont-Saint-Michel explique la présence de ces espèces sur le site essentiellement en passage. Toutefois, une utilisation de la zone à des fins silviculturalles n'est pas à exclure et devra faire l'objet d'études complémentaires. Des suivis ont montré que le grand Dauphin fréquemment régulièrement la zone sélectionnée. En fait, il s'agit d'une population résidente (150-250 individus) présente dans l'Ouest Cotentin et qui fréquente de manière privilégiée l'ensemble du Golfe Normand-Bretagne. Il est fort probable que le site soit cette espèce se reproduire. Des études complémentaires pourront être confirmées ou infirmées.

On observe occasionnellement le Marsouin commun (espèce de l'annexe II de la directive Habitats concernée par la convention OSPAR), le Globicéphale noir, le Dauphin de Risso et le Dauphin commun.

Zone marine au large des îles Chausey :

L'habitat "herbiers de Zostera", visé par la convention OSPAR, est présent sur ce site.

- populations remarquables.

Motivations pour la liste des autres espèces importantes de flore et de faune (rubrique 3.3) :
- protection réglementaire au niveau national ou régional ;

roches apparaissent, reliés par d'immenses échardes de sable et vase.

Au nord-ouest de Granville, les îles granitiques de Chausey constituent le plus vaste archipel d'Europe. Abritées des tempêtes de la mer, A maree haute, seuls émergent une dizaine d'îlots dispersés sur 50 km². A maree basse, une multitude de îlots et îlots de granit sont dévoilés au soleil.

Archipel des îles Chausey :

4.2 Qualité et importance

S'agissant d'un site proche de la côte, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent (peche professionnelle et de loisirs, sports nautiques, activités portuaires...), qu'il conviendra d'identifier plus finement dans la phase de gestion. Leurs effets sur la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, qu'ils soient positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en œuvre du document d'objectifs du site ou de l'évaluation des incidences des éventuels projets à venir.

“habitat” dunes hydrauliques”, qui a prévalu dans la proposition du site, est lié à des conditions hydrodynamiques particulières qui convient de préserver.

De même, les bancs de sable, aujourd’hui menacés au plan national, possèdent une valeur écologique très importante et concourent à diversifier les peuplements benthiques : l'hétérogénéité du substrat permet d'augmenter le nombre de niches écoéologiques. La préservation de ces bancs est fondamentale.

Zone marine au large des îles Chausey :

- Exécution de cultures marines, dont la Verteiculture, suscepible d'engendrer une destruction de l'habitat répartis depuis



DEBOUT G. et DEMONGIN L., 1997 - Réserve des îles Chausey. Bilan 96. Projet 97. Groupe Ornithologique Normand.

DEBOUT G. et al., 1998 - E.R.G. 1997. Etat des réserves du GONM. Année septembre 1996 à août 1997. Groupe Ornithologique Normand, 67 p.

DAVENE, 1980 - Quelques réflexions sur l'impact sédiméntologique d'une usine marémotrice en baie du Mont Saint Michel (projet Chausey). Rapport EDF (LNH) n° HE042/80.32.

CRM, 1980-2005. Données d'échouage de Mammifères marins par commune entre 1980 et 2005. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins (CRM).

CNEXO-ELGMN, 1981 - Étude écologique d'avant projet du site marémoteur du Golfe Normano-Breton. Contrat CNEXO-EDF.

CNEXO-ALSTHOM, 1975 - Étude de premier stade d'aménagement à buts multiples en Baie de Chausey.

Conseil régional de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Novembre 2002 - Document d'objets SIC FR2500079 "les îles Chausey", 109 p., DIREN Basse-Normandie.

Comité interrégional de Normandie de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins - Stage de biologie sous-marine : îles Chausey, Mars 1999.

BERTRAND J., PERONNET I., 1981 - Pêche et conchyliculture dans le Golfe Normano-Breton. Préliminaires à une étude d'impact d'une marémotide. ISTPM.

BENSSETTI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Espèces animales. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 7. La Documentation française, 353 p.

BENSSETTI F. & GAUDILLAT V., 2002 - Habitats côtiers. Cahiers d'habitats Natura 2000, T. 2. La Documentation française, 399 p.

4.5 Documentation

Type	Procécentage de couverture	Propriété privée (personne physique)	Etablissement public	Domaine communal	Domaine public maritime
	0 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %	99,7 %

4.4 Régime de propriété

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution : N = appui d'azote, P = appui de phosphore/phosphate, A = appui d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Exterieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

Incidences négatives				Incidences positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libelle]	Pollution	Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libelle]	Pollution
Intérieur / Exterieur	[Libellé]	[Libellé]	[Libellé]	Intérieur / Exterieur	[Libellé]	[Libellé]	[Libellé]



SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE DE LA MARINE. Carte SHOM 7156 G - Carte de Sedimentologie (nature des fonds) De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - îles Chausey au 1/48 752 -

SERVICE HYDROGRAPHIQUE ET OCÉANOGRAPHIQUE DE LA MARINE. Carte SHOM 7156 De la Pointe du Grouin à la Pointe d'Agon - Baie du Mont-Saint-Michel - îles Chausey au 1/48 752 - Publication 1994

ROCAMORA G. et al., 1994 - Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France. L.P.O., Ministère de l'Environnement, 339 p.

REBELLE C., 1979. Contribution à la connaissance des peuplements bentiques du golfe normando-breton. Produit numérique REBENT Ifremer-MNHN, 2003.

REBELLE C., 1987, Etude régionale intégrée du golfe normando-breton, carte biomorphosédimentaire de la zone intertidale au 1/25000, côte Ouest du Cotentin et baie du Mont-Saint-Michel, Ifremer-DERO-87.17-EL

REBENT Ifremer-EPH-E-Université, Produit 2005. Cartographie biomorphosédimentaire du golfe normando-breton ; Source comprise entre le 1/20000 et le 1/25000 sous forme de polygones. Synthèse des sites (1967 à 2002) à une échelle

POURREAU J., 1985 - Les Turritopsis de l'été 1984 (11 au 19 août). Le petit Lérot. Bulletin du G.M.N. n°11. janvier 1985. pp. 15 à 23.

NOTER de C., 1994 - L'environnement des îles Chausey : biodiversité et évolution de l'ichtyofaune. Mémoire de DEA, Université de Paris IV/Muséum National d'Histoire Naturelle.

MERSMAN P. et al. (2002) - GECC - Use of a sightings network including professional marine users in the study of a population of bottlenose dolphins in Normandy, France. 16th Annual Conference of the European Cetacean Society, Liège, Belgium, 7-11 April 2002.

MAUGER G., 2003 - Distribution des Grands dauphins dans le secteur ouest Cotentin : suivi des déplacements. Rapport provisoire. Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC).

LIVORY A., 1997-1998 - Crabes de la Manche. Le point des connaissances. L'Argiope N°s 18-19. Automne 1997-Hiver 1998.

LIVORY A., 1996-1997 - La flore de Chausey : un archipel sous la loupe des botanistes. L'Argiope, 15 : 87 p.

LAHAYE V., MAUGER G. (2000) - GECC - Site fidelity, movement patterns and group mixing of normandy Bottlenose Dolphins (Turritopsis truncatus). 14th Annual Conference of the European Cetacean Society, Cork, Ireland, 2-5 April 2000.

JEGOU J.M., CREZE J.Y., 1977 - îles Chausey-groupe de travail parcs et réserves en milieu marin. Ministère de la Culture et de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature - Centre National pour l'Exploitation des Céans, Unité littorale, 126 p.

GRUET Y., 1976 - Présence de l'algue japonaise *Sargassum muticum* Yendo (Fensholt) sur la côte française en Normandie. Bulletin Société Sciences naturelles Ouest France. Tome LXXIV.

GRALL J., 2003. Fiche de synthèse sur les biocénoses : les bancs de maré, REBENT, 20 p.

Groupe Mamalogique Normand, 2004 - Les Mammifères Sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. GMN, 306 p.

GECC, 1999-2003. Observations de grand Dauphin (Turritopsis truncatus) relevées par le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin (GECC) entre 1999 et 2003.

FOURNIER J. & LE VOT M., 2006 - Cartes de l'Archipel des îles Chausey (nature des fonds, morpho-sédimentologie, répartition).

FOURNIER J. et al., septembre 2004 - Premières évaluations SPOT 5 pour la cartographie des habitats bentiques littoraux de l'archipel de Chausey. CNRS, DIRÉN Basse-Normandie, 94 p.

FOURNIER J., décembre 2002 - Cartographie des herbiers de phanérogames marines de l'archipel de Chausey. DIRÉN Basse-Normandie, 21 p.



- Des terrains sont en cours de transfert au Conservatoire du Littoral.
- Urbanisme (complément de la rubrique 5.1).
- Le site constitue un "espace remarquable du littoral" au sens de l'article L 146-6 du code de l'environnement (FR33 ; Couverture : 1).
- Liste des codes de désignations non reportés dans le nouveau FSD :

5.3 Désignation du site

Type	Appellation du site	Pourcentage de couverture
------	---------------------	---------------------------

Désignées au niveau international :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignées aux niveaux national et régional :

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Code	Désignation	Pourcentage de couverture	Type	Pourcentage de couverture	%
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime				
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA				1 %
32	Site classé selon la loi de 1930				1 %
00	Aucune protection				%

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Lien(s) :

WARENBORG C. et al. (2005) - GECC - Bottlenose dolphins (*Tursiops truncatus*) in Normandy's coastal waters : preliminary results and indications of a resident population. 19th Annual Conference of the European Cetacean Society, La Rochelle, France, 2-7 April 2005.

WALKER P., 2001. Dynamique sédimentaire dans le Golfe Normand-Bretton. Intérêt de l'imagerie par sonar à balayage latéral. Université de Caen, 288 p.

VASLET D., LARSONNEUR C. et AUFRÈT J.-P., 1978. Carte des sédiments superficiels de la Manche et notice. BRGM éd., Océans. Produit numérique Rebenn-RGMI, au 1/500 000, sous forme de polygones.

TOUPPOINT N., août 2005 - Veneniculture et habitats intertidaux des îles Chausey. Cas des bandouettes à Lanice conciliéga. Rapport de Master II professionnel. Laboratoire maritime de Dinard. Université de Lille I, 63 p.

THOUIN F., 1980-1983 - Cartographie et étude des populations de laminières de Basse-Normandie. Université de Caen, 59 p.

SIBLET J.-Ph. & VAUDIN A.C., 2007 - Justification des zonages NATURA 2000 en mer. Rapport MHN-SPN/MEDAD, 34 p.



Le comité de pilotage conjointement mis en place par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet territorial coordinateur réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site du Nord et les organisations socio-professionnelles et de loisirs nautiques. Ce comité aura pour rôle de compléter le document d'objectifs existant pour la partie marine étendue. Ces compléments devront définir les préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces et milieux marins d'intérêt communautaire concernés.

Après un diagnostic écologique de l'extension et des différentes activités s'y exerçant, des mesures seront proposées au regard des enjeux de conservation durable des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la proposition du site Natura 2000, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales ou locales. Pour ce faire, le comité de pilotage et l'opérateur local en charge de la redaction du document d'objectifs pourront utiliser ses compétences techniques et économiques pour les mesures de gestion des sites Natura 2000 en milieu marin concernant les activités de pêche, d'aquaculture et de plaisance (communeaulement s'appuyer sur les références technico-économiques pour les mesures de protection des sites Natura 2000).

S'agissant des différentes activités, plans, programmes, travaux ou projets d'aménagement, ils pourront avoir lieu au sein ou à proximité du site " Chausey DH " pour autant qu'ils ne s'exonèrent pas de l'Agence des aires marines protégées).

La gestion du DPM des îles Chausey (environ 5000 ha) a été confiée par l'Etat au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord - Bureau Environnement Maritime - Division de l'Action de Mer - 50115 CHERBOURG CEDEX - Tel : 02 33 92 60 61 / Fax : 02 33 92 59 26

Adresse : Délegation Normandie - 57 rue Pémagrine - BP 546 - 14037 CAEN cedex - Tel : 02 31 15 30 90 / Fax : 02 31 15 30 99

Services de l'Etat soussigné (Syndicat Mixte Littoral Normand) de la mer du Nord

Préfecture de la Manche - 50009 - Saint-Lô cedex. Tel : 02 33 75 49 50

6.3 Mesures de conservation

- Non
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Oui

Existe-t-il un plan de gestion en cours de validité ?

6.2 Plan(s) de gestion

Courtier :

Adresse : 57 rue Pémagrine - BP 546 14037 CAEN cedex

Organisation : Syndicat Mixte Littoral Normand

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6. GESTION DU SITE

Extension en mer du Site d'Impôt sur la Communauté Communautaire n°FR2500079 " Les îles Chausey " arrêté par décision de la Commission européenne du 12 novembre 2007.



Au sein du site, les activités de défense exercées sont en particulier :

- des missions opérationnelles de surveillance, de police, de défense ou de service public (sauvetage, assistance, lutte antipollution, etc.) par des navires ou des embarcations de la Marine nationale et de la gendarmerie maritime ;
- des missions de sauvetage, de lutte contre l'incendie, de sauvetage et de lutte contre l'incendie, de lutte contre l'explosion et de lutte contre l'incendie et l'explosion de navires, des embarcations ou des plongeurs de la Marine nationale ;
- des missions de sauvetage, de lutte contre l'incendie et l'explosion et de lutte contre l'explosion de navires, des embarcations ou des plongeurs de la Marine nationale ou de la gendarmerie maritime ;
- des missions opérationnelles et des patrouilles de surveillance, de police, de défense ou de service public par des aéronefs militaires et des aéronautes militaires (hélicoptères sans restriction d'altitude, avions à 500 pieds terrestre et 100 pieds mer minimum) ;
- des exercices et entraînements de navires de la Marine nationale ou de la gendarmerie maritime ;
- des exercices et entraînements d'aéronautes militaires (hélicoptères sans restriction d'altitude, avions sans-marins, aéronefs et de surface) ;
- des opérations maritimes (CPOM) de Roscanvel (29), sans restriction de lieu ou de période : exercices de entraînement aux îles Saint-Michel.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique.

La permanence de l'ensemble des activités et des missions précitées (activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer) ne devra pas être remise en cause par la désignation du site.



durabile.gouv.fr en3.en.deb.dgalm@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr
www.developpement-durable.gouv.fr www.normandie.developpement-durable.gouv.fr www.basse-normandie.fr	durabile.gouv.fr normandie.developpement-durable.gouv.fr www.mnhn.fr	www.spn.mnhn.fr
Ministère en charge de l'écologie DREAL Basse-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel	DREAL Basse-Normandie et scientifique national
Responsable national et européen Responsable du site	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national

1.6 Responsables

30/06/1988	1.4 Date de compilation
30/09/2008	1.5 Date d'actualisation
A (ZPs)	1.1 Type
FR2510037	1.2 Code du site

1. IDENTIFICATION DU SITE

1. IDENTIFICATION DU SITE	2. LOCALISATION DU SITE	3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4. DESCRIPTIF DU SITE	5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6. GESTION DU SITE
1	2	3	4	5	6

FR2510037 - Chausey

NATURA 2000 - FORMULAIRES STANDARD DE DONNÉES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)
communautaire (PSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation



<http://mnhn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2510037>
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.

Date d'édition : 25/10/2023





Date d'édition : 25/10/2023

ZPS : date de signature du décret arrêté (JO RF) : 06/01/2005
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPs : <http://www.legifrance.gouv.fr/jo/pdf.do?didTexte=JORFTEXT000022896942>
Dernières issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

- 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]
Longitude : -1,78611°
Latitude : 48,85222°
2.2 Superficie totale
82426 ha
2.3 Pourcentage de superficie marine
100%

2.4 Code et désignation de la région administrative

Code INSEE	Région	Couverture (%)
53	Bretagne	
25	Basse-Normandie	

2.5 Code et désignation des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
35	Ille-et-Vilaine	0 %
50	Marc'h	0 %

2.6 Code et désignation des communes

Code INSEE	Communes	GRANVILLE
35049	CANCALE	
50218		

2.7 Région(s) biogéographique(s) Atlantique (100%)

2. LOCALISATION DU SITE



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site				
Code	P_F	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C			
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale	

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = 100 ; B = 15 > p > 2 % ; C = 2 > p > 0 % .
- Conservation : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / Réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellent»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site					
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
B	A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	w			i	P						
B	A191	<i>Sterna sandvicensis</i>	c			i	P						
B	A193	<i>Sterna hirundo</i>	r	48	48	p	P			C			
B	A193	<i>Sterna hirundo</i>	c			i	P			C			
B	A199	<i>Uræa aalige</i>	w	30	30	i	P			C			
B	A199	<i>Uræa aalige</i>	c	34	34	i	P			C			
B	A200	<i>Alca torda</i>	w	45	45	i	P			A			
B	A200	<i>Alca torda</i>	r	11	17	p	P			A			
B	A200	<i>Alca torda</i>	c			i	P			A			



B	A384	<i>Puffinus puffinus mauretanicus</i>	C	i	P	C		
B	A001	<i>Gavia stellata</i>	w	1	3	i	P	A
B	A002	<i>Gavia arctica</i>	w	5	5	i	P	C
B	A007	<i>Podiceps auritus</i>	w	5	12	i	P	B
B	A008	<i>Podiceps nigricollis</i>	w			i	P	D
B	A013	<i>Puffinus puffinus</i>	w			i	P	
B	A014	<i>Hydrobates pelagicus</i>	c			i	P	
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	w			i	P	
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	r			i	P	
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	c			i	P	
B	A016	<i>Morus bassanus</i>	w	20	500	i	P	B
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	r	230	235	p	P	B
B	A017	<i>Phalacrocorax carbo</i>	w			i	P	A
B	A018	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	r	890	2000	p	P	A
B	A048	<i>Tadorna tadorna</i>	w	20	20	i	P	C
B	A048	<i>Tadorna tadorna</i>	r	40	50	p	P	C
B	A063	<i>Somateria mollissima</i>	w	50	210	i	P	A
B	A065	<i>Melanitta nigra</i>	w			i	P	
B	A065	<i>Melanitta nigra</i>	c			i	P	
B	A069	<i>Mergus serrator</i>	w	85	100	i	P	A
B	A069	<i>Mergus serrator</i>	r	1	1	p	P	A
B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	w	350	500	i	P	A
B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	r	100	500	p	P	A



B	A130	<i>Haematopus ostralegus</i>	C		i	P		A	
B	A141	<i>Pluvialis squatarola</i>	w	190	250	i	p	c	
B	A148	<i>Calidris maritima</i>	w	15	35	i	p	b	
B	A148	<i>Calidris maritima</i>	r	32	49	p	p	b	
B	A162	<i>Tringa totanus</i>	w	50	80	i	p	b	
B	A169	<i>Arenaria interpres</i>	w	160	300	i	p	b	
B	A179	<i>Larus ridibundus</i>	w			i	p		
B	A179	<i>Larus ridibundus</i>	c			i	p		
B	A182	<i>Larus canus</i>	w			i	p		
B	A182	<i>Larus canus</i>	c			i	p		
B	A183	<i>Larus fuscus</i>	r	95	181	p	p	c	
B	A184	<i>Larus argentatus</i>	w			i	p	d	
B	A184	<i>Larus argentatus</i>	r	1292	1457	p	p	d	
B	A187	<i>Larus marinus</i>	r	340	750	p	p	a	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bifeemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fsystems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (**Cat.**) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Catégories des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolation : A = population (présque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition étendue.
- Évaluation globale : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site					Motivation				
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories		
			Min	Max			IV	V	A	B	C
B		<u><i>Columba palumbus</i></u>	10	15	p	P			X		
B		<u><i>Streptopelia decaocto</i></u>	9	31	p	P			X		
B		<u><i>Streptopelia tutur</i></u>	1	1	p	P			X		
B		<u><i>Cuculus canorus</i></u>	1	1	p	P			X		
B		<u><i>Anthus spinolella petrosus</i></u>	5	8	p	P					X
B		<u><i>Anthus pratensis</i></u>	1	3	p	P			X		
B		<u><i>Parus caeruleus</i></u>	1	1	i	P			X		
B		<u><i>Parus major</i></u>			i	P			X		
B		<u><i>Certhia brachydactyla</i></u>			i	P			X		
B		<u><i>Phoenicurus phoenicurus</i></u>			i	P			X		
B		<u><i>Saxicola rubetra</i></u>			i	P			X		
B		<u><i>Saxicola torquata</i></u>			i	P			X		
B		<u><i>Oenanthe oenanthe</i></u>			i	P			X		
B		<u><i>Cettia cetti</i></u>	1	1	p	P			X		
B		<u><i>Sylvia borin</i></u>	1	2	i	P			X		
B		<u><i>Sylvia atricapilla</i></u>	1	18	p	P			X		
B		<u><i>Muscicapa striata</i></u>	1	1	p	P			X		
B		<u><i>Ficedula hypoleuca</i></u>			i	P			X		
B		<u><i>Corvus corone corone</i></u>	1	3	p	P			X		



B		<i>Carduelis chloris</i>	34	38	i	P			X		X
B		<i>Carduelis cannabina</i>	50	50	i	P			X		X
B		<i>Emberiza citrinella</i>			i	P			X		X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = Individus, p = couples, adults = Adultes matures , area = Superficie en m², bimales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fsystems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localités = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes .
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation :** IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

Michel, d'autre part, sont attestés et témoignent de la complexité des deux secteurs sur le plan omithologique.

Des échanges de populations d'oiseaux entre le site Natura 2000 intégrant Chaussey, d'une part, et la Baie du Mont Saint-Michel migrent pour l'essentiel ou visées dans l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Présente une fréquentation régulière et importante d'oiseaux marins dont certains sont d'importance communautaire,

Le site, en contact avec le littoral breton orienté nord, le littoral normand orienté ouest et la Baie du Mont Saint-Michel,

Zone marine au large des îles Chaussey :

Aussi le seul site français de nidification de Hare huppe (1 couple).

Ce site est le premier site français pour la nidification de Cormoran huppe, Goéland marin, Huitre-pile, et Tadorne de belon.

3 espèces de Prolongeons en passage.

Agreste garzette présente toute l'année, non nicheur. Stème caugak : occasionnelle - une quarantaine de couples en 1994.

Critères morphologiques sur les oiseaux de l'Archipel des îles Chaussey : Grand Cormoran dont race continentale sur

Information supplémentaire sur les oiseaux de l'Archipel des îles Chaussey : Grand Cormoran dont race continentale sur

4.2 Qualité et importance

Zone marine étendue : Concentrant la zone marine, un certain nombre d'activités anthropiques s'y exercent (pêche professionnelle et de loisirs, sports nautiques, activités portuaires...), qui conviendra d'identifier plus finement dès la phase de gestion. Leurs effets sur la consérvation des populations d'oiseaux chiffreront certainement positifs, négatifs ou neutres, restent à apprécier par l'amélioration des connaissances dans le cadre de l'élaboration puis de la mise en œuvre du document d'objectifs du site ou de l'évaluation des incidences des événements projets à venir.

Vulnérabilité : Quelques débordements intempestifs de pluies sur les îlots en période de nidification malgré l'intégration. Pression de la pêche artisanale et plaisancière à évaluer.

Bien qu'au point 2.5, la superficie marine (non couverte par une région NUTS) indiquée est de 100%, il existe en fait une petite partie terrestre, correspondant à l'archipel des îles Chaussey. Cette partie terrestre représente un peu moins de 0,1% de la surface du site.

Autres caractéristiques du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture	
N01 : Mer, Bras de Mer	95 %	
N02 : Rivieres et Estuaries soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %	
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	1 %	
N04 : Dunes, Plages de sables, Macchiai	1 %	
N05 : Galets, Falaises maritimes, îlots	1 %	
N08 : Landes, Broussailles, Reclus, Maudiés et Garrigues, Phrygana	1 %	

4.1 Caractère général du site

4. DESCRIPTIION DU SITE



<http://inpn.mnhn.fr/sites/nature2000/F2510037>

Date d'édition : 25/10/2023

Donnees issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.

Bibliothèque municipale de Granville, 1981 - Brochures, articles de revues et cartes de cette bibliothèque. - Ed. DPN - CNEYO

Jegou J.M., Créze J.Y., 1977 - Les îles Chausey - Bibliographie

Hamel G., 1938 - îles Chausey - groupe de travail parc et réserve en milieu marin

Documentation list handwritten and barely legible in places.

4.5 Documentation

Type	Pourcentage de couverture	Propriété privée (personne physique)	Domaine communal	Domaine de l'état	Domaine privé de l'état	Domaine public maritime	%	99,9 %
------	---------------------------	--------------------------------------	------------------	-------------------	-------------------------	-------------------------	---	--------

4.4 Régime de propriété

• Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

• Pollution : N = appor d'azote, P = appor de phosphore/phosphate, A = appor d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

• Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.

Incidences négatives				Incidences positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libelle]	Pollution	Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libelle]	Pollution

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Mouettes mésanocéphale et pygmée sont aussi présentes en période inter-nupiale.

De plus, en migration peuvent être observées le Puffin des îles anglaises, les Sternes caugek et pierregarin, la Guifette noire. Les aliziers une zone délevage et de nourrissement des juvéniles.

Chaussey), le Guillemot de Trolly et le Pingouin torada. Il est à noter que pour ces 2 dernières espèces, le site constitue par les Pingouins cétacés, arctique et imberbe, les Grèbes huppé et escavon, la Bernache cravant (200 individus environ à l'île), les espèces hivernantes, on peut également citer l'Eider à duvet, le Harle huppé (une centaine d'individus à Chausey).

Parmi les espèces hivernantes, on peut également citer l'Eider à duvet, le Harle huppé (une centaine d'individus à Chausey), les Grèbes huppé et escavon, la Bernache cravant (200 individus environ à l'île), les espèces hivernantes, on peut également citer l'Eider à duvet, le Harle huppé (une centaine d'individus à Chausey).

Carrioles avec des effets pouvant atteindre 2000 individus (comme à la mi-septembre 1997 par exemple) est avérée sur le site régulièrement rencontrées en Baie du Mont Saint-Michel. De même, la présence du Puffin des Baléares qui stationne au large de l'archipel constitue par ailleurs le seul site français de nidification régulière pour le Harle huppé.

Espèces en migration, en estivation ou en hivernage :

On peut remarquer également la présence des Fous de Bassan, provenant de la colonie de reproduction des Sept îles, qui viennent pêcher dans ce secteur.



Demandes issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
Date de diffusion : 25/10/2023

<http://finpn.mnhn.fr/finpn/FR2510037>

Désignées aux niveaux national et régional :

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Code	Désignation	Pourcentage de couverture	%
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime		
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	1 %	
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %	
00	Aucune protection	%	

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Lien(s) :

Debout G., GONM, décembre 2000 - Bilan de ZPS bas-normandes : Littoral Augeron, Falaises du Bessin, îles Saint-Marcouf, îles Chausey, Baie du Mont Saint-Michel - septembre 1999 à août 2000. DIREN de Basse-Normandie, p 18-20.

Debout G., Gallien F. & Provost S., décembre 2006 - Réserves des îles Chausey - Bilan 2005/2006, Projets 2006/2007. Groupe Omithologique Normand. 33 p.

Debout G., Gallien F., & Provost S., décembre 2006 - Réserves des îles Chausey - bilan 2000/2001, projets 2001/2002 - Gérard Debout, Laurent Demongin, Fabrice Gallien, Sébastien Provost, GONM

Réserve conventionnée des îles Chausey - bilan 1999/2000, projets 1999/2000 - Gérard Debout, Laurent Demongin, GONM

Réserve conventionnée des îles Chausey - bilan 1998/1999, projets 1999/2000 - Gérard Debout, Laurent Demongin, GONM

Réserve conventionnée des îles Chausey - bilan 1998, projets 1999 - Gérard Debout, Laurent Demongin, GONM

Jourdan Pierre, Les îles Chausey. Imp. Jacqueline St-Lô.

Ferry C., 1960 - Observations ornithologiques aux îles Chausey, Manche. Alauda, Revue internationale d'Ornithologie, XXXI, n° 1

Brichamant J., 1963 - Observation aux îles Chausey. Alauda, Revue internationale d'Ornithologie, XXXI, n° 1

Dauy de Vinielle A.D., 1938 - Observations sur la flore des îles Chausey faites au cours de la croisière du laboratoire de Dinardeau (24-30 Août 1938). Bulletin du laboratoire Maritime du Dinardeau. Fasc XX pp 6-22

Guitet J.C., mai 1951 - La chasse aux îles Chausey in Revue normale de la Chasse.

Guy Barthélémy - Chausey par 71 cartes postales. Ed. Félicien 1981

Pourreau J., 1985 - Les Turiosps de l'été 84 (11 au 19 Août) in : Le Petit Lerot. Bulletin du groupe Mammalogique Normand. N° 11, janvier 1985 pp 15-23



Le comité de pilotage conjointement mis en place par le Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord et le Préfet terrestre coordinateur réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site dont les organisations socio-professionnelles et de loisirs nautiques. Ce comité aura pour rôle complémentaire d'élaborer le document d'objectifs en cours de rédaction pour la partie marine étenue. Ces espèces d'oléagineux marins d'intérêt communautaire concernées.

Après un diagnostic écologique du site et des différentes activités s'y exerçant, des mesures seront proposées au regard des enjeux de conservation durable des oiseaux d'intérêt communautaire ayant justifié l'extension du site Natura 2000, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales ou locales. Pour ce faire, le comité de pilotage et

6.3 Mesures de conservation

- Non
 Non, mais un plan de gestion est en préparation.
 Oui

Existe-t-il un plan de gestion en cours de validité ?

6.2 Plan(s) de gestion

Couvert :
 Adresse :

Littoral
 marin de la Manche et de la mer du Nord Conservatoire du
 Omithologique Normand Préfecture de la Manche Préfecture
 Organisation : SCI des Chausey Municipalité de Granville Groupe

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

6. GESTION DU SITE

Extension en mer de la Zone de Protection Spéciale n°FR2510037 "îles Chausey" désignée par arrêté ministériel du 6 janvier 2005.

L'archipel est désigné en SIC au titre de ses habitats terrestres et marins.
 Espace faisant partie de l'inventaire ZNIEFF.
 Réserve libre du Groupe Omithologique Normand.
 Code Designation : FR33 ; Couverture : 1
 Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :

5.3 Désignation du site

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignées au niveau international :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------



<http://tinyurl.com/yfrslzmba> Date de dépôt : 25/10/2023

1

Données issues de la dernière base transmise à la Commission Europeenne.